

Discours prononcé par Bernard BERGER, Maire,
lors des **remises de médailles d'honneur régionale, départementale et communale** à
Bernard BERGER, Bruno MAZERAT, Jean-Pascal PEREYRON, Claude TRZAN
le vendredi 26 octobre 2018 à 17h00 à la Maison Communale de St Georges les Bains

Comme vous le savez, M. Philippe COURT, préfet de l'Ardèche a quitté ses fonctions pour rejoindre un ministère parisien, nous lui souhaitons la réussite dans son nouveau poste.

Monsieur Bernard ROUDIL, sous-préfet de l'arrondissement de Tournon, nous fait l'honneur de le remplacer et nous l'en remercions.

Monsieur le sous-préfet,
Messieurs les sénateurs, Jacques GENEST et Mathieu DARNAUD
Monsieur le conseiller régional, Olivier AMRANE
Monsieur le président de l'Association des Maires de l'Ardèche, Maurice WEISS
Monsieur le conseiller départemental du canton, Christian FERROUSSIER
Madame, Monsieur les conseillers départementaux,
Sylvie GAUCHER, Maire de Guilherand-Granges
et Jacques DUBAY, Maire de Saint Péray et président de la Communauté de Communes Rhône-Crussol
Mesdames, Messieurs les représentants des services de sécurité, de la presse...
Mes chers collègues, Maires et élus de la Communauté de Communes Rhône-Crussol et du canton Rhône-Eyrieux ou leurs représentants ;
Mes chers collègues, membres du Conseil Municipal et du CCAS ;
Chers récipiendaires,
Chers concitoyens,
Chers amis

En tant que premier magistrat de la commune, il me revient d'ouvrir cette cérémonie au cours de laquelle Monsieur le Sous-Préfet remettra la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à
Messieurs Bruno MAZERAT, Jean-Pascal PEREYRON, Claude TRZAN ainsi qu'à votre serviteur Bernard BERGER.

Cette médaille décernée par le ministère de l'Intérieur récompense la compétence professionnelle et le dévouement des élus locaux et des agents publics au service des collectivités territoriales et de leurs établissements

Lorsque nous nous engageons dans la vie communale, nous n'en attendons aucune reconnaissance particulière. Nous ignorons bien souvent ce qui nous attend, se mettre au service de la population de sa commune n'est pas simple, c'est une activité difficile.

Construire l'intérêt général avec en face de vous beaucoup de gens qui ne voient que leur intérêt personnel est un challenge qui peut déranger certains.

Au fil des ans nous acquérons de l'expérience,
les mandats se succèdent,
certains élus résistent mieux que d'autres, tel nos récipiendaires :
Claude TRZAN élu en 1983 soit plus de 35 ans,
Jean-Pascal PEREYRON et Bruno MAZERAT élus en 1995 soit plus de 23 ans

Nous avons la satisfaction d'être une équipe soudée avec chacun ses responsabilités et nous travaillons toujours dans l'intérêt public. Nous nous appuyons sur une équipe de collaborateurs efficaces.

Je peux vous dire que nous n'avons passé que 2 directrices générales, Madame Elyane NICOLAS et Madame Véronique COSTE actuelle DGS que je remercie ainsi que toute son équipe.

Durant ces nombreuses années, nous avons ensemble travaillé au sein des équipes municipales successives dans l'intérêt supérieur de la commune.

Notre commune a évolué au rythme de multiples réalisations, J'en citerai quelques-unes :

La Rénovation du bâtiment de la mairie,

La construction et l'extension des écoles, des cantines

La création d'Aires de jeux, d'un terrain multisport

Des travaux de Voirie, des créations de trottoirs

L'enfouissement de lignes électriques et téléphonique sur une grande partie de la commune

La réalisation de l'Eclairage public dans de nombreux quartiers

La création de parkings

L'extension du cimetière

Des travaux de réseaux d'assainissement et d'eau potable

L'installation de la Vidéo protection

La Résidence séniors

Nous avons été confrontés à de nombreux enjeux, à des choix, à des obligations...

Je retiendrais le choix du développement durable avec l'Agenda 21, les énergies renouvelables, le zéro pesticide ...

Un conseil des enfants a été instauré en 2002 sous l'égide de notre 1^{er} adjoint, Jean-Pascal PEREYRON.

Nous avons été les pionniers en matière d'intercommunalité puisque nous avons créé la première Communauté de Communes à fiscalité propre de l'Ardèche en 1994 avec Jean Yves BOIS maire de Charmes sur Rhône à l'époque. Nous avons poursuivi cette coopération avec Thierry AVOUAC jusqu'en 2013.

Pour répondre au Schéma Départementale de Coopération Intercommunale nous avons rejoint la Communauté de Communes Rhône-Crussol en 2014.

Nous avons encore de grands projets comme la réhabilitation des Thermes, la construction d'une micro crèche, l'arrivée de la fibre optique et à la poursuite de l'assainissement collectif en partenariat avec Communauté de Communes Rhône-Crussol.

Notre motivation est toujours là pour faire face aux situations difficiles et aux tâches de plus en plus complexes.

Je tiens à remercier sincèrement mes collègues, Claude TZRAN, Jean-Pascal PEREYRON et Bruno MAZERAT pour leur engagement à mes côtés au service de nos administrés.

Aujourd'hui la médaille qui va vous être remise est certes une reconnaissance officielle des services rendus, mais c'est avant tout la preuve éclatante qu'il existe des personnes capables de donner de leur temps, parfois beaucoup, pour l'intérêt de la commune.

Avant de terminer et laisser la parole à d'autre intervenants je voudrais remercier nos épouses, nos enfants, voire même nos petits-enfants, pour leur patience face aux contraintes de nos emplois du temps chargés et de nos maints engagements

Merci de votre attention.

Bernard BERGER.